



LE FANAL PAYSAN

Bulletin bimestriel d'information de la Synergie Paysanne : N°001 – Août 2007
SYNERGIE PAYSANNE (Syndicat National des Paysans du Bénin)

EDITORIAL

Paysans : Faiseurs de Roi... Esclaves du Roi.

Ils viennent une fois encore de se prononcer, que dis-je on vient de les « obliger à choisir les nouveaux législateurs à l'Assemblée Nationale. Il s'agit bien sûr des législatives 2007 dans notre pays. Depuis l'avènement du Renouveau Démocratique, le Bénin a connu déjà quatre législatures, intervenues dans des conditions que nul n'ignore.

Si ce n'est pas pour courir derrière les passeports diplomatiques et faire fleurir les affaires personnelles, c'est donc coaliser pour une majorité gouvernementale. La cinquième législature vient de s'illustrer par ses techniques on ne peut plus cowboyistes.

La classe politique a fait un hold-up total sur l'électorat ; les pauvres paysans hélas. Hold-up caractérisé par la distribution massive de l'argent, en violation flagrante de l'article 66 de la loi 2006 - 25 qui interdit « les pratiques publicitaires à caractère commercial... les dons et libéralités ou les faveurs administratives faites à un individu ou à une collectivité à des fins de propagande pouvant influencer le vote ». Malgré toutes ces dispositions légales, tout le monde a vu le déluge d'argent qui a été déversé sur les populations au cours de ces élections. Tous les chefs de partis et alliances de partis s'y sont livrés sans exception.

L'argent a parlé et les résultats sont là, faisant apparaître les quatorze (14) de l'ancienne législature c'est-à-dire ceux qui ont pu retrouver leurs sièges, auxquels viennent s'ajouter les nouveaux locataires de l'hémicycle.

Mais dans tout ce jubilé de l'argent quel rôle a été attribué aux paysans ? Indiscutablement, ils sont les faiseurs de Rois puisqu'ils sont plus nombreux (70% de la population), pour quels salaires ?

Les paysans du Bénin sont les moins payés car en fait, ce sont eux qui ramassent les pots cassés de la mauvaise gestion des ressources publiques, subissent la mauvaise application des textes et lois de la République, écartés de l'attribution des marchés surtout dans la fourniture des intrants agricoles, obtiennent les mauvaises parts dans la redistribution du revenu national. En d'autres termes nous devenons les esclaves des Rois que nous avons nous-mêmes élus.

C'est à nous que la loi est plus rigoureuse, nous sommes les esclaves de ceux-là même que nous plaçons sur les trônes. A quand la fin de cet esclavage ?

La Synergie Paysanne pense qu'elle n'interviendra que lorsque les paysannes et paysans du Bénin auraient pris conscience qu'ils constituent une force politique, une échelle naïve dont se sert la classe politique pour se hisser au sommet de toutes les Institutions de la République. Lorsque nous serions mieux structurés, mieux organisés et lorsque la classe politique serait plus responsable et contribuer à l'enracinement de notre démocratie par des pratiques permettant la vertu, la compétence, la bonne moralité et le bon sens.

Patrice C. AWANOU,
Secrétaire Général de SYNPA

DOSSIER

NERICA : le Nouveau Riz pour l'Afrique !

- ❑ **Historique**
- ❑ **Les avantages**
- ❑ **Le riz NERICA, oui... mais pas d'OGM !**

Le NERICA est le nouveau riz pour l'Afrique pour :

- Réduire les importations et les sorties de devises
- Assurer la sécurité alimentaire
- Réduire la pauvreté

Mais saura-t-il résister aux OGM ?

L'histoire du NERICA remonte à 1991 quand l'ADRAO¹ a entrepris un programme de sélection variétale visant à croiser l'espèce traditionnelle oryza glaberima africaine et l'espèce oryza sativa d'origine Asiatique.

Malgré l'accent mis sur l'amélioration des sativa qui ont pris le dessus sur les glaberima, les sélectionneurs de l'Institut de Recherche Agronomique Tropicale (IRAT) n'ont jamais baissé les bras ; ils ont persévéré jusqu'à l'obtention d'un produit final c'est-à-dire une variété interspécifique.

En effet, les croisements aboutissaient toujours à des descendants stériles ou avec des caractéristiques peu appréciées du parent glaberima à savoir ; verse, égrenage spontané ou faible rendement. C'est le lieu de tirer un coup de chapeau à l'équipe de sélectionneurs de l'ADRAO dirigée par le Sierra Léonais MONTY Jones qui a surmonté les obstacles cités plus haut.

Page 2

SOMMAIRE

SYNPA BOUGE	3 & 4
Assemblées Générales Départementales	5
LU POUR VOUS : OGM... malheur à l'agriculture paysanne (suite)	5
AGENDA : Rencontre annuelle Bénin -Togo	5
BAROMETRE DES DEPARTEMENTS : DONGA : Les Collectivités Locales s'engagent aux cotés de la Synergie Paysanne pour lutter contre les injustices et inéquités observées sur nos marchés locaux	6

Adresse siège : B.P. 01 Sè (Mono) - Bénin Tél. (229) 22 41 11 65 / 90 92 15 26

Email : synergienpays@yahoo.fr

N° d'enregistrement : 1585/MISD/DC/SG/DAI/SAAP/ASSOC du 05 juillet 2002

NERICA : le Nouveau Riz pour l'Afrique !

En 1994 donc la première lignée du NERICA avec les caractéristiques recherchées voit le jour, puis introduite en milieu paysan pour des essais de sélection variétale participative.

Les premières homologations sont intervenues en Côte d'Ivoire à partir de 1997, année à laquelle le NERICA fut introduit en Guinée puis en Ouganda où il a connu des succès très remarquables.

Le NERICA combine aujourd'hui haut rendement de son parent asiatique et rusticité de celui africain. Mais, même en donnant (10) tonnes à l'hectare, la filière ne survivra pas sans protection.

Le 19 Mai 2006 dernier le chef de l'Etat, le Dr Boni YAYI devant les cardres du monde agricole et rurale de notre pays disait « *Sommes-nous tous conscients du fait que le Bénin perd plus de dix (10) Milliards de FCFA en important plus de 50.000 tonnes de riz par an, pour couvrir ses besoins alimentaires en dépit de nos "potentialités" de production* » ?

Paysans et paysannes de notre pays, camarades riziculteurs, cette analyse du premier magistrat sous-entend que le soutien politique ne fera pas défaut.

En sera-t-il de même pour les autres freins que sont le manque d'accès aux intrants, au crédit et aux services de vulgarisation ?

Le riz NERICA doit se positionner dans un contexte mondial de libéralisation où tous les coups sont permis. Les importations de riz tous azimut envahissent nos marchés, à des prix très bas, quand la surproduction n'est pas déversée sous forme d'aide alimentaire. Est-ce en changeant les emballages comme l'a dit honteusement un responsable de l'INRAB à télévision nationale le 24/05/07 dernier dans l'émission « *Pour ou contre* » que les consommateurs nationaux vont s'intéresser à ce



nouveau riz, ou que les importations seront réduites et sédentariser nos devises ?

Le riz NERICA, oui.....mais pas d'OGM !

A coté de toutes ces inquiétudes partagées par tous les béninois, la **Synergie Paysanne** en trouve une : La course "effrénée et clandestine" de notre pays vers les OGM. Certes le riz NERICA est une véritable innovation et on peut avancer deux arguments pour l'expliquer :

- Le croisement de l'espèce sativa avec l'espèce glaberima aboutissant à une variété a été réussi pour la première fois avec NERICA. C'est donc une grande première.

- la méthodologie utilisée pour arriver aux premières générations de NERICA ouvre des opportunités nouvelles d'application et surtout d'amélioration de cette même méthodologie pour développer des variétés interspécifiques beaucoup plus performantes, sans pour autant sortir du cadre de la sélection conventionnelle. Mais à quoi penser lorsqu'on commence par parler de l'enrichissement de riz à la vitamine A ? Rappelons que le NERICA a été obtenu à partir de la sélection conventionnelle c'est-à-dire sans utilisation des techniques liées aux OGM.

En effet, comme le béninois ne manque pas d'ingéniosité, un groupe de promoteurs a émis le vœu de produire du riz enrichi à la vitamine A lors du lancement du projet sous la haute autorité de Madame Madina SEFOU représentant le Ministre de l'Agriculture empêché. N'est-ce pas le riz « LL601 » développé aux USA dans les années 1990 ?

En tout état de cause nous savons que le projet porté par la Banque Mondiale, celui de la biosécurité n'exclut pas le Bénin ; et le voilà depuis le 5 Mars 2007, dans un vide juridique. NERICA ne serait-il pas le riz qui va subir cette manipulation génétique ? Monsieur Jones ne voudra certainement pas que le fruit de ses efforts, là où tous les autres chercheurs ont manqué de persévérance, subisse des modifications allant dans le sens des OGM. Equipe de l'ADRAO, vous faite la fierté des paysans du Bénin car nous voulons les semences de nos fermes.

Notre inquiétude se fonde sur le silence coupable du premier magistrat du pays : Le Dr Boni YAYI veut-il par ce comportement mettre le peuple devant le fait accompli ? En tout cas les paysans ne l'entendent pas de cette oreille, surtout que bientôt va démarrer le recensement de nos ressources végétales financé par le projet PROTA (Américain).

**Omer AGOLIGAN, Riziculteur
à Bariénou (Djougou) Responsable
de l'Information de SYNPA**

• Nyéléni 2007.

« Les partisans de la souveraineté alimentaire veulent développer les agricultures locales, tandis que les avocats de la libéralisation vantent les bienfaits d'un approvisionnement à moindre coût sur les marchés.

Alors que les premiers pensent que les Etats doivent définir leur politique agricole pour répondre aux besoins de leur population, les seconds préfèrent le concept "*sécurité alimentaire*", affirmant qu'il reconnaît aussi à chaque citoyen le droit de se nourrir à sa faim. Le combat pour la souveraineté alimentaire a du mal à s'imposer dans l'arène politique. Qu'en est-il exactement? ». C'est ce à quoi tente de répondre Nyéléni 2007.

En effet, du 23 au 27 Février 2007 dernier à Sélingué, localité distante d'environ 150 Km de Bamako au Mali, les ONG et les mouvements sociaux se sont retrouvés dans le cadre du 1^{er} Forum Mondial sur la Souveraineté Alimentaire ; dénommé «Nyéléni 2007». C'était pour les 600 délégués venus de plus 198 pays du monde, l'occasion de réaffirmer avec foi et ferveur *le droit des peuples à la souveraineté Alimentaire*, de s'opposer aux politiques d'appauvrissement et d'endettement de nos Etats imposées par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (F.M.I.).

L'une des figures de proue de cette rencontre est le français José BOVE, le syndicaliste écologiste de la Confédération Paysanne ; le 1^{er} Syndicat agricole autonome en France. En pointant un doigt accusateur vers les agro-industries, il a déclaré que « *Sans les paysans, il n'y a pas d'avenir pour la planète* ». La Synergie Paysanne a été également à ce rendez-vous. Avec ses deux représentants (le Secrétaire Général et la Trésorière Départementale de la section Mono), elle a défendu sa position sur la Souveraineté Alimentaire. Qu'est-ce donc la Souveraineté Alimentaire ?

En 2003, la Synergie Paysanne a participé au Forum Social Mondial où la notion de souveraineté alimentaire a été définie comme : « *le droit des peuples à définir leurs propres politiques et stratégies durables de production, de distribution et de consommation d'aliments* ». Nous y sommes très attachés et nous nous battons pour sa mise en œuvre.

• La visite des femmes du Canada.

La syndicalisation du monde paysan au Bénin est une nécessité aujourd'hui et la Synergie Paysanne s'emploie à le démontrer. Elle s'y prend par les alliances qu'elle crée tant au plan national qu'international.

Cette stratégie lui marche à merveille à cause de ses positions et propositions, mais également à cause de ses vérités, son franc parlé et la démocratie instaurée au sein du mouvement.

C'est ainsi qu'elle a su attirer vers elle le National Farmers Union (N.F.U) du Canada, une des organisations ayant pris part au Forum Mondial sur la Souveraineté Alimentaire.

Sidérée par notre position à Sélingué (Mali), cette délégation a voulu aller au cœur de l'expérience béninoise. C'est ainsi que le 2 Mars 2007 dernier, de

retour du Mali, la Synergie Paysanne a reçu une délégation composée de quatre (04) femmes :

- Ross COLLEEN ; présidente des femmes syndicalistes membre du N.F.U
- Martha ROBBINS ; membre N.F.U
- Kalissa REGIER ; membre N.F.U
- Kathleen KNEEN ; présidente de l'ONG S.A.C (Sécurité Alimentaire Canada)

Au cours de la randonnée, les visiteuses ont eu de fructueux échanges avec leurs homologues du Bénin, les femmes rurales syndiquées de *Grand-Popo, de Sè et de Agbodougbe*. Par rapport à la question de la Souveraineté Alimentaire, la présidente de NFU a déclaré que le Bénin est en avance sur le Canada du fait d'avoir pris de moratoire sur les OGM. C'est une bonne chose a-t-elle affirmé. Elles partent du Bénin, la Synergie Paysanne dans le cœur, prêtes à la porter à VIA CAMPÉSINA, un Mouvement International Paysan créé en Mai 1993. C'est ce Mouvement qui, pour la première fois a présenté le concept de Souveraineté Alimentaire au sommet de l'Alimentation organisé par la FAO à Rome en 1996.

En vue de savoir quelle position adopter dans le soutien à apporter à Synergie Paysanne, N.F.U désire avoir chaque fois des informations des bases du mouvement, des femmes surtout.

• La Conférence de presse conjointe SYNPA - JINUKUN

La Synergie Paysanne a été identifiée par le Réseau JINUKUN depuis son communiqué radio télévisé du 21/09/2006 relatif à l'introduction des OGM dans l'agriculture béninoise. La lutte commune anti OGM de la Synergie Paysanne et de JINUKUN a pris corps depuis le 6 Janvier 2007. Ceci montre que la vision de SYNPA « la fédération de toutes les solidarités paysannes au plan national pour des actions de stratégies d'influence des politiques » commence par être partagée.

De ce partenariat SYNPA - JINUKUN, outre le projet de formation de 270 paysans et paysannes de la Synergie Paysanne sur les OGM sur toute l'étendue du territoire, la facilitation de sa participation au Forum Mondial sur la Souveraineté Alimentaire au Mali, au terme du moratoire, une conférence de presse conjointe a été donnée au CODIAM à cotonou.

En effet le 5 Mars 2007 a coïncidé avec la fin du moratoire pris par notre pays sur les OGM. Cinq ans pour réfléchir sur les avantages et les inconvénients de la technologie. Malheureusement rien n'est fait de toutes les instructions données aux ministères compétents.

C'était pour les deux organisations, l'occasion de se faire entendre une fois encore par les mordus de la mondialisation. Pour les responsables du Réseau JINUKUN, spécialistes de la biologie cellulaire, généticiens et chercheurs, la prorogation du moratoire constitue une alternative pour continuer les réflexions, mais pour les paysans à travers la Synergie Paysanne, c'est un non radical. Ce qui réjouit les paysans dans cette "opéra bouffe" c'est qu'ils constituent les vrais acteurs, les applicateurs des technologies, donc le dernier mot leur revient.

C'est tellement clair et bien écrit même dans le projet de biosécurité porté par la Banque Mondiale et son relais l'UEMOA. Paysannes et paysans du Bénin, c'est plus que jamais l'heure de se donner la main, en rang très serré pour barrer la route aux OGM. Ne soyons jamais les cobayes des chercheurs apatrides en quête d'honneurs et d'argent comme Hortense DODO, l'ivoirienne identifiée pour faire la promotion des OGM.

• Assemblée Générale Ordinaire 2006

Expression même de la démocratie à la base et de la bonne gouvernance, les rencontres statutaires ont une grande importance dans la Synergie Paysanne. L'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2006, tenue le 17 Avril 2007 a coïncidé avec la fin du mandat des responsables au niveau des différents organes dirigeants. Comment s'est-elle déroulée, quels en sont les résultats et quelles appréciations en font les partenaires, les autorités et l'homme de la rue ? Autant de questionnements auxquels tente de répondre le FANAL PAYSAN.

Au début de la session, une minute de silence a été observée en mémoire des paysans ; tant béninois que du monde entier morts dans la lutte pour la justice et l'équité. Après la cérémonie d'ouverture consacrée aux discours du représentant du Maire de la Commune de Lokossa, du président de Réseau JINUKUN , du Directeur des formations du CeRPA Mono - Couffo, du Secrétaire à la communication de la cellule locale du Réseau Social-Watch pour qui la Synergie Paysanne est le model de partenaire social dans la lutte commune pour le développement, le Secrétaire Général du Syndicat des paysans du Bénin n'a pas manqué d'exhorter ses camarades au sérieux, à un sens poussé d'analyse pour que de la session, se dégagent assez de recommandations pour la poursuite des actions.

Il n'est pas toujours aisé de s'arrêter pour évaluer ses actions, le chemin parcouru jusque-là et corriger certaines lacunes pour repartir sur de nouvelles bases. C'est à quoi se sont donnés les responsables du syndicat à travers un bilan exhaustif année par année depuis 2004. Un bilan globalement positif car entre autres, au cours du mandat, le mouvement s'est doté d'un plan stratégique, sorte de feuille de route pour la réalisation de sa vision.

Egalement il y a eu compilation des points de revendication du syndicat dans un document, le Manifeste et beaucoup d'autres documents constituants les positions ou points de vue de la Synergie Paysanne. Il faut aussi signaler la légitimité du mouvement à travers les campagnes de mobilisation. L'épineux problème organisationnel auquel une solution idoine a été trouvée ; la dotation

du mouvement d'un Secrétariat Exécutif. Un mouvement doté d'une dynamique associative et d'une grande capacité d'initiatives se construit. Mais tout n'est pas si bon dans tous les compartiments. Non homogénéité dans les discours de mobilisation, non maîtrise de tous les objectifs et stratégies par certains leaders à divers niveaux.

L'autre temps fort de l'Assemblée a été le renouvellement des membres de tous les organes dirigeants.

La SYNPA a fait peau neuve avec une équipe jeune faisant montre d'un engagement individuel et d'une dynamique collective. Qui sont -ils ?

- Secrétaire Général (porte parole national) : Patrice C. AWANOU, Fermier à Comé (MONO)
- 1^{er} Secrétaire Général Adjoint ; Simon BODEA, Agriculteur à Abomey (ZOU)
- 2^e Secrétaire Général Adjoint ; Jules DASSEYA, Agriculteur à Allada (ATLANTIQUE)
- Trésorier Général ; Sylvain GOUSSI, Agriculteur à Lokossa (MONO)
- Trésorier Général Adjoint ; Joseph VEDJI, Agriculteur à Toffo (ATLANTIQUE)
- Responsable à l'Organisation des Femmes ; Marie K. DOSSA, Agricultrice à Athiéme (MONO)
- Responsable de l'Information ; Omer AGOLIGAN, Agriculteur à Djougou (DONGA)

Le contrôle de la gestion financière et matérielle sera assuré par :

- TOSSA Codjo Gervais (Président), Eleveur à Sè (MONO)
- ADJAGODO Paulin (Secrétaire), Agriculteur à Agouna (ZOU)
- HINNOUGNON Mathieu (Rapporteur), Agriculteur à Tori (ATLANTIQUE)

Retenez chers lecteurs et camarades paysans que le nouvel homme fort de la Synergie Paysanne est un fermier hors pair.

D'origine Mahi, il a été, après sa formation académique, admis au centre SONGHAI en 1988. Il en sort en 1991 puis intègre de nouveau le centre de promotion Rural (CPR) de Tampégré dans l'Atacora, de 1992 à 1996. Il a été l'homologue du Directeur du CPR de Kpakpassa dans la Commune de Savalou.

Longtemps maître dresseur des bœufs, il a été identifié par l'ONG Danoise BØRNE Fonden pour créer le premier centre technique de formation agricole au Centre 404 d'Adjaha dans la Commune de Grand-Popo.

En Octobre 1999, il crée sa propre ferme FONDEOU (Lèves-toi tôt et fait bien ton travail) en Mahi, à Comé dans le MONO.

Lauréat du Concours Agricole Entente 2001, il fut élevé en Mars 2002 au grade de Chevalier de l'ordre du Mérite Agricole du Bénin à la Présidence de la République. Il retrouve les traces du syndicat en 2004 et est élu Délégué Communal en 2005. Il entre au bureau national en 2006 en qualité de 2^e Secrétaire Général Adjoint. Il va présider aux destinées du mouvement pour les trois années à venir.

Patrice C. AWANOU est marié et père de cinq (05) enfants (4 filles et 1garçon).

Très engagé, il est prêt à relever le défi.

**Nestor MAHINO,
Secrétaire Exécutif de SYNPA**



Le nouveau bureau de SYNPA

Assemblées Générales Départementales

Dans sa soif de la bonne gouvernance et de l'exercice de la Démocratie à la base, les Départements qui ont vu leurs Délégués ou tous autres membres changer de statut, ont procédé à leur remplacement, par l'organisation d'Assemblées Générales Extra Ordinaires. C'est un principe de non cumul de fonction, très cher au mouvement.

Ainsi, pour la **DONGA** :

L'ancien Délégué Départemental ; Omer AGOLIGAN rentre au Conseil d'Administration (CA) et est remplacé par Eric Nazaire TOMINA, ex Secrétaire du Bureau Départemental.

Ce poste est occupé désormais par Tchingninloum MAMOUDOU qui a quitté le Secrétariat du Bureau communal de Djougou. En lieu et place de ce dernier, on retrouve le camarade Ewana ADAMOU ancien militant.

Pour l'Atlantique.

Le camarade DASSEYA Jules, Secrétaire du Bureau Départemental est remplacé par GANDJONON Cyriaque. Par contre VEDJI Joseph, Responsable de l'Information du Bureau Départemental est remplacé par WOUANKPIN Léon. Quant à HINNOUGNON Mathieu, Délégué Départemental Adjoint du Bureau Départemental, il voit sa place attribuée à DANGBENON Antoine.

Toujours pour les mêmes raisons, et cette fois-ci dans le **ZOU**, le camarade AVOHOUEME Richard, Délégué Départemental adjoint prend la place de Simon BODEA, ex Délégué départemental. ADJAGODO Paulin, ex Secrétaire du Bureau Départemental est remplacé par TOHOZIN Camille, ex Responsable de l'Information

Pour le Mono.

DOSSA KPOGNON Marie, Trésorière du Bureau Départemental est remplacée par LOKOSSOU Suzanne, Trésorière du Bureau Communal de Bopa. Ainsi va la vie dans la Synergie Paysanne.

Nestor MAHINOU,
Secrétaire Exécutif de SYNPA

AGENDA

Rencontre annuelle Bénin -Togo

Mars 2006, c'est le centre AYIFA d'abomey Calavi qui a abrité les travaux. Pour cette année 2007, cette rencontre aura lieu certainement en Septembre mais où précisément ?

La logique voudrait que ce soit au TOGO. La région, la localité etc. vous seront communiquées si nous avons la précision.

Retenez simplement que comme en 2006, il y aura encore de l'électricité dans l'air. Alors, à nos marques... !!!

OGM... malheur à l'agriculture paysanne (suite)

Dans notre précédent numéro, nous vous avons fait part d'une conception paysanne de ce qu'est un Organisme Génétiquement Modifié (OGM).

Nous essayons d'être plus technique cette fois-ci en vous présentant tout ce qui a pu se faire entre temps ; par le syndicat.

Qu'est ce qu'un OGM ?

Et bien, c'est un être vivant (plante, animal ou microorganisme) dont le patrimoine héréditaire, c'est-à-dire ce qui fait que l'enfant ressemble à ses parents, a été modifié au laboratoire. Vu de l'extérieur, les OGM ressemblent à leurs parents, on ne peut pas les distinguer à l'œil nu car la modification se trouve à l'intérieur des noyaux de leurs cellules. *Les modifications génétiques font qu'une plante ou un animal exprime ou présente un caractère qu'il ne possédait pas naturellement.* Par exemple, un maïs génétiquement modifié peut produire un poison insecticide. Voilà, paysannes et paysans, la technique que la Banque Mondiale, le FMI, l'USAID, l'UEMOA et nos chercheurs veulent à tout pris (à coup de milliards de dollars US) introduire dans notre agriculture pour la simple raison que nous ne souffrirons plus de la faim. Evidemment, si nous mourons, il n'y aura plus de faim.

Mais a-t-on vraiment faim des OGM au Bénin ?

L'argument principal utilisé pour justifier le développement des OGM est leur capacité à résoudre les problèmes de famine dans le monde. On va même jusqu'à nous faire comprendre que s'opposer aux OGM, c'est s'opposer à la vie, au bien-être de la population, au progrès de la science. Mais ça n'est qu'un mensonge savamment orchestré par les puissants semenciers OGM aidés pour l'occasion de tous les ambassadeurs du libéralisme économique. Les famines existent à cause des mauvais choix de société, des mauvais choix économiques. Cet argument ne tient pas debout.

Paysannes et paysans du Bénin, sachez que les semenciers OGM n'ont rien de philanthropes... maintenant qu'ils ont les moyens de fournir les céréales aux paysans à moindre coût, ils ne le font pas. Il n'y a pas de raison qu'ils le fassent pour les OGM qui coûteraient plus chers. La problématique des OGM ne semble intéresser que quelques cercles d'initiés et de scientifiques, alors qu'elle se pose en terme de choix de société, de santé publique, de risques écologiques et surtout d'asservissement des agriculteurs à une industrie semencière toute puissante.

En effet, les semences OGM perdent leur qualité si elles sont ressemées la saison suivante, obligeant les paysans à se fournir chaque année.

Notre ventre ne doit pas être dans les mains d'un autre. La situation est donc inquiétante et le gouvernement ne dit rien.

Face à cet état de chose, la Synergie Paysanne a décidé de tirer sur la sonnette d'alarme. Le 1^{er} Novembre 2006, le syndicat a plaidé à l'Assemblée Nationale pour une agriculture familiale sans OGM. On s'interroge dès lors sur les risques que peuvent provoquer les OGM en matière de santé publique. La Représentation Nationale a promis d'interpeller le gouvernement mais depuis rien n'est fait. La Synergie Paysanne a été reçue par les Conseillers techniques à l'agriculture du Président de la République à ce sujet. Ils ont renvoyé la balle à la Recherche Agronomique qui, aujourd'hui, loin de protéger notre agriculture de cette technologie hasardeuse, court vers la gloire, la renommée, les Droits de Propriété Intellectuelle. Ceci est d'autant plus clair que le 31 Mai dernier, les chercheurs de l'INRAB ont tous demandé que le gouvernement mette les moyens à leur disposition pour permettre au Bénin d'être au rendez-vous de la science. Et les paysans ? Ils vont, au prix de leurs sueurs appliquer les résultats de cette science ? Détrompez-vous messieurs de la science. Notre position est claire. On l'a bien exprimé au Forum Mondial sur la Souveraineté Alimentaire à Sélingué au Mali, dans la lettre ouverte au peuple Béninois et publiée dans le journal le Consommateur Eveillé n° 6 du 30/04/07, et le 5 Mars 2007 dernier au cours d'une conférence de presse conjointe JINUKUN -COPAGEN -GRAIN - SYNPA.

C'est le NON aux OGM. (À suivre.....)

Nestor MAHINOU,
Secrétaire Exécutif de SYNPA

DONGA : Les Collectivités Locales s'engagent aux cotés de la Synergie Paysanne pour lutter contre les injustices et inéquités observées sur nos marchés locaux

Le fait n'est pas seulement vécu dans la DONGA, il fait légion sur toute l'étendue du territoire et dans toutes les contrées du Bénin.

Le 28 Octobre 2006 dernier, comme une traînée de poussière, la nouvelle a embrasée la Commune de DJOUGOU. Sous la bannière du responsable du point focal de la Synergie Paysanne dans la Donga, le camarade Omer AGOLIGAN, une concertation a été organisée et a regroupé les élus locaux de la Commune et les producteurs agricoles. Rappelons qu'avant cette rencontre, le camarade avait introduit une requête auprès du Maire, requête relative aux injustices observées sur les marchés du Département. Le constat a été que, c'est elle ou la commerçante qui fixe le prix du produit qui, le plus souvent est inférieur au coût de production.

Pour le même produit, on dénombre une multitude d'unités de mesure. Le pire est la technique de mesure. Il est loisible d'observer des commerçantes ramasser les produits pratiquement avec tout le corps. On constate également que sur nos marchés, certains s'érigent en courtiers forcés, réclamant des redevances tant au producteur qu'à l'acheteur. Dans tout cet imbroglio, c'est le paysan qui est le plus perdant, impuissant devant les billets de banque qu'on lui fait miroiter à la face.

Ainsi donc, la matinée du 28/10/2006 a été consacrée, à l'école primaire de Séro-Tago (Djougou) à la réflexion sur la problématique. On notait la présence non seulement des paysans et paysannes militants du syndicat mais aussi celle de Huit (08) chefs d'Arrondissement, le chef service Affaires culturelles de la Mairie de Djougou représentant le Maire empêché. Après l'exposé des constats, le Secrétaire Exécutif de la Synergie Paysanne a conclu à une lésion faite aux paysans. Le chef de l'Arrondissement de Bariénoù, Mr AKPANA a abordé dans le même sens, mais celui de Bareï, Mr DANGLOU Faye a déclaré que c'est sur le consentement du paysan ; donc il n'y a pas péril en la demeure.

Pour YERIMA Tacli militant de COPARGO, les commerçants ont plusieurs bols, tantôt enfoncée par le bas, tantôt le bord supérieur surélevé. Cette pratique crée d'énormes manques à gagner aux paysans qui scolarisent difficilement leurs enfants. Mais il rejette une part de responsabilités sur ses collègues du fait de leur *impatience* et de leur *inconstance*.

Impatients, car ils se disent pressés, ils ont leurs enfants à l'hôpital, ou une dette importante à payer, suite aux prêts usuriers contractés.

Inconstants, car le matin ils peuvent dire un prix mais, face au mutisme des acheteurs, ils reviennent sur celui fixé par le commerçant.

Il a été également question des collecteurs ambulants qui passent de hameau en hameau, ramassent à prix très bas les produits chez les paysans sous prétexte de leur raccourcir le trajet de la maison aux marchés. Ce faisant, a dit le représentant du Maire : **le paysan ne sera jamais riche**. Aussi, il y a la fluctuation du prix du riz localement produit, alors que celui importé connaît un prix stable. Le chapelet des lésions est long, très long et comme alternatives à cela, autorités et paysans se sont séparés sur le programme ci-après :

- Une campagne d'information et de sensibilisation des acteurs concernés (paysans et commerçants) pour leur faire toucher du doigt les lésions dont il est question.

- Une table ronde qui va réunir tous les acteurs pour un compromis sur les unités et la manière de mesurer.

- L'interdiction de la collecte de hameau en hameau qui concentre les produits entre les mains de quelques opérateurs.

« **Restituer aux paysans le droit de mesurer eux-même leurs produits... pour une justice sociale** ». C'est sous ce cri de revendication que la campagne a démarré.

Le 12 Mai 2007 dernier, à la surprise de tout le monde, les paysans de la Commune de Djougou posent le premier pas du compromis. Une réduction de 50F sur la mesure dite "AGOUE" est observée en contrepartie de ce droit.

C'est à travers un communiqué radio diffusé que le message a été porté sur la place publique. Peuple Béninois, la Souveraineté Alimentaire nous préoccupe plus que tout, et c'est le lieu de remercier les autorités locales et tous les paysans de la DONGA qui sont entrés dans la dynamique du Syndicat. A quand la réaction des autres Départements ?

Omer AGOLIGAN,
Responsable de l'information de SYNPA